

19/12/2024

MONTMARSAULT ■ Ils ont été annoncés lors de l'assemblée générale

Les rendez-vous des pêcheurs

Les pêcheurs de la Montmarauloise auront rendez-vous samedi 21 mars pour l'ouverture. La fermeture étant prévue le 1^{er} février 2026.

Lors de l'assemblée générale de la société de pêche La Montmarauloise, qui s'est tenue au Relais de l'amitié, le président Daniel Denis a présenté le rapport moral ainsi que les divers changements et évolutions du règlement.

Il a ainsi annoncé que la pêche ouvrira samedi 21 mars 2025 et fermera dimanche 1^{er} février 2026. Nouveauté cette année, l'accessibilité au droit de pêche sera ouvert à tous, quel que soit le lieu de résidence.

La cotisation annuelle adulte est fixée à 50 € pour



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. Elle était animée par Jacques Carte, Josette Auberger, Daniel Denis et Christian Dujon (de gauche à droite).

les sociétaires montmaraulois et des communes attenantes et 75 € pour les extérieurs. Une carte journalière est désormais accessible au prix de 10 €.

Hommage

Auparavant, Daniel Denis avait demandé une minute de silence à la mémoire d'Alain Froment « qui nous a quittés en début d'année ».

Le secrétaire Christian Dujon, a souligné « que les manifestations prévues au calendrier ont été quelque peu impactées par les conditions météorologiques »,

Puis, le trésorier Jacques Carte a présenté un bilan financier « à l'équilibre ». Et tous les rapports ont été adoptés à l'unanimité.

Josette Auberger, adjointe aux associations, a remercié la société « pour sa dy-

namique et le bon entretien du site de Miquet ».

LE BUREAU

Composition. Président, Daniel Denis, trésorier, Jacques Carte, trésorier adjoint, Christian Ozelle, secrétaire, Christian Dujon, secrétaire adjoint, René Mathonière. Contacts : 06.09.21.22.95.

Premiers concours de l'ASM Pétanque

Pour ses premiers concours de l'année, organisés ce week-end, sous le marché couvert, l'ASM Pétanque a rassemblé pas moins de 265 joueurs.

Le samedi, le concours en doublettes a attiré 68 formations. Dans le concours A, la victoire est revenue à la doublette Guy Noël Chevalier et Franck Goutaudier (Pétanque Saint-Gérandaïse) devant Sébastien Degaugue et Christophe Letellier (Pétanque Lapalissoise). Dans le concours B, Bruno Coelho et Enzo Honiat (PC Marzy) l'ont emporté devant Éric Boulinguez (Pétanque Sainte-Gérandaïse) et Jimmy Goutau-



TRIPPLETTES. Matthis Mérôt, Jean-Michel Méloux, Patrick Demange, Gaël Djemah, Sylvain Lamoureux, Wilfrid Macé (de gauche à droite).

dier (Cochonnet Bressolois). Enfin, le concours C a été remporté par Vincent Moret et Nicolas Begon

(Pétanque de Châtel) devant David Georges et Yoann Tauveron (ASM Pétanque).

Le lendemain, dimanche, pas moins de 43 tripplettes étaient en lice. Dans le concours A, la victoire est revenue à la tripplette Mathéo Rogier, Romain Chassery et Loïc Sensemat (Yzeure pétanque) devant Sébastien Angelard, Cédric Honiat (PC Marzy) et Jacob Meunier (AS Fourchambault). Dans le B la victoire Noël Horn et Kenzo Horn (Pétanque de Gerzat) et Jean-Pierre Horn (Pétanque Rongeroise) ont dominé Tonin Larose, Romain Ozouf et Maxime Jaunet (Boule Rocloise). Et le concours C est revenu à Franck Gozard, Pascal Giraud et Rémi Bonnet (Venas Pétanque).

MONTMARSAULT. Permanence de l'ASM pétanque pour les licences. Une permanence de l'ASM Pétanque pour les licences aura lieu dimanche 22 décembre, de 10 heures à 12 heures, au Pôle associatif, rue de Turenne.